Sur les glandes labiales d'un Insecte Hémiptère, le Lethocerus cordofanus.

par M. E. Fauré-Fremiet.

Dans un mémoire actuellement sous presse, j'étudie, au point de vue histologique, les glandes du sixième somite des Hydrocorises, encore appelées glandes labiales ou glandes salivaires.

J'ai montré que ces glandes, généralement trilobées et divisées par les auteurs en : 1° glande principale antérieure; 2° glande principale postérieure; 3° glande accessoire, constituent un appareil très complexe dans lequel il faut distinguer :

1° Une glande rhagiocrine dont le produit de sécrétion est une albumine;

2° Une glande rhagiocrine dont le produit de sécrétion est un autre albuminoïde (peut-être une globuline);

3° Une glande lipocrine;

4° Un organe (la glande accessoire) dont le facies cytologique est celui d'un organe excréteur.

J'ai complété cette étude, exécutée sur des Hydrocorises de nos régions, par l'examen d'un certain nombre d'exemplaires de *Lethocerus cordofanus* (olim *Belostoma niloticum*) provenant du Sénégal et très bien conservés dans la collection d'étude du Laboratoire d'Anatomie comparée (Collection Guillot).

Chez cette espèce, la glande principale, très allongée, dépasse la longueur de deux centimètres et demi et traverse le pro-, le méso- et l'antérothorax pour pénétrer jusque dans l'abdomen. Cette glande est séparée en deux lobes; l'antérieur, situé dans le prothorax, se trouve replié sur le côté du postérieur, beaucoup plus long, auquel il est rattaché par un canal très fin, long de quelques millimètres. Au point de jonction du canal du lobe antérieur avec le lobe postérieur, on observe comme chez les espèces du genre *Nepa* deux diverticules vésiculeux du lobe postérieur, et l'origine du canal de la glande accessoire.

La triple coloration de Mallory qui colore les albumines en rouge et les globulines en bleu, et l'emploi du peroxyde d'osmium (sur les pièces fixées au formol), permettent d'établir les homologies histophysiologiques de ces parties de l'appareil glandulaire.

Le lobe postérieur de la glande principale, constitué par une multitude d'acini unicellulaires avec noyaux ramifiés, constitue la glande rhagiocrine érithrophile sécrétant en abondance le produit albuminoïde.

Les deux diverticules vésiculeux antérieurs constituent, comme chez les Nèpes, la glande lipocrine sécrétant une graisse neutre.

Enfin le lobe antérieur est divisé lui-même en deux lobules dont l'un constitue une glande rhagiocrine mixte, et l'autre une glande rhagiocrine cyanophile sécrétant l'autre produit albuminoïde (peut-être globuline).

Quant à la glande accessoire, sa structure la rapproche, comme chez les autres Hydrocorises, d'un organe excréteur.

Sur le Plankton de la baie de la Hougue,

par M. E. Fauré-Fremiet.

La baie de la Hougue, largement exposée par sa situation géographique aux vents d'amont qui apportent sur ses fonds relativement bas (12 à 25 mètres) la houle de la Manche, et balayée par de forts courants de marée, est peu favorable à l'étude des trois sortes de Plankton distinguées par les auteurs allemands à mesure que l'on s'éloigne des côtes.

Peut-être vaudrait-il mieux dire que sa situation est excellente pour montrer que cette distinction est en bien des cas purement illusoire.

Le plan systématique de l'étude du Plankton de cette baie comporte des pêches au filet fin effectuées périodiquement suivant un trajet déterminé. J'ai fait un certain nombre de pêches, à la fin d'octobre, dans des lieux différents pour voir si les résultats seraient divers. Il n'en a rien été. Les pêches effectuées à 3 ou 4 milles de Tatihou, comme celles effectuées le long de la jetée du port de Saint-Vaast, m'ont donné des résultats sensiblement identiques, le nombre des Copépodes, et surtout des grains de sables et des débris végétaux, seul, étant plus élevé près des côtes que vers la haute mer.

Ce premier point établi, il m'a semblé intéressant de comparer les résultats obtenus dans ces pêches, quant au Zooplankton, avec ceux obtenus par la *Plankton Expedition*, qui a passé dans la Manche précisément vers la même époque de l'année, c'est-à-dire au mois de novembre. Or, les résultats étant presque identiques, il semble bien que le Zooplankton de la baie de la Hougue soit sensiblement le même que celui de la haute mer.

J'énumérerai rapidement les espèces que j'ai pu observer les 23 et 24 octobre 1910.

Phytoplankton.

Diatomées. Très nombreuses (étudiées par le Professeur Mangin).

Dinoflagellates. Les Péridiniens, comme je l'ai montré dans un précédent travail, sont peu nombreux quant aux espèces et peu abondants quant aux individus dans le Plankton de la baie de la Hougue.